

Etat des lieux du PTGE du BV Curé

P114: Etat de la masse d'eau souterraine

« Libre » : Etat global « **moyen** » SDAGE 2022-2028 (moyen pour les nitrates et bon état pour les pesticides)

« Captif » Etat global « **bon état** » SDAGE 2022-2028 (bon état pour les nitrates et pesticides)

+ évolution taux de nitrates 1996 à 2020 → tendance globale à la baisse

+ résumé de l'étude sur l'inertie de la nappe → « *des variations des apports azotés sur le bassin d'alimentation peuvent avoir des effets relativement rapides, à l'échelle d'un cycle saisonnier, sur la qualité de la ressource en eau.* »

+ substances chimiques identifiées 2000-2020 (p125) → ponctuel et en faible concentration

(...)

P145 : Etat de la masse superficielle

Etat écologique « moyen » SDAGE 2022-2027 → cf.atelier précédent sur les milieux

(...)

Rappel : beaucoup d'informations disponibles au sein de l'état des lieux



Projet de territoire pour la
gestion de l'eau (PTGE) du
bassin du Curé

Etat des lieux initial

VERSION 3, FEVRIER 2023
DOCUMENT VALIDE AU COPIL DU 30 MARS 2023

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

Les captages actifs d'eau potable souterraine sur le BV Curé

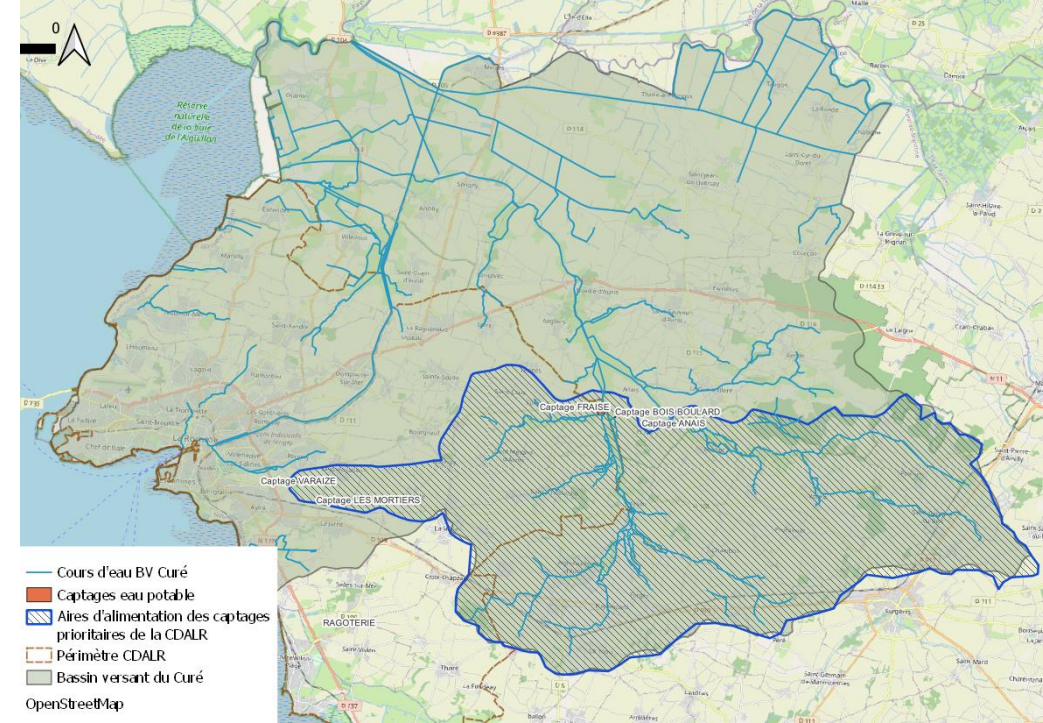
Tous sont exploités par la CDA La Rochelle (automne 2023)

Volume prélevé annuel d'environ **2,7 millions de m³ / an (2022)**

1. Varaize (Périgny) – classé prioritaire – **700 mille m³**
2. Les Mortiers (Clavette) – en pause depuis janvier 2021
3. Fraise Bois Boulard (Vérines) – classé prioritaire **1 million m³**
4. Anais (Anais) – classé prioritaire **1 million m³**

1/3 de l'approvisionnement en eau potable de La Rochelle, 100% de Bourgneuf et Montroy (environ 30 000 habitants)

Le reste de l'approvisionnement en eau potable du bassin versant du Curé provient du fleuve Charente + forages alentours ~ **12,5 millions de m³ / an**



+ d'info p223 de l'état des lieux

Résultat analyses eau potable du contrôle sanitaire par commune <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

PROGRAMME RE-SOURCES

Constat: ressources dégradées par la présence de polluants au dessus des normes, fermeture de nombreux captages d'eau potable

Proposition : programme régional (ancienne Poitou Charente), pour reconquérir et préserver la qualité de l'eau souterraine sur les **captages prioritaires**

- **Actions volontaires** (\neq règlementaires)
- **Actions élaborées en concertation** avec les acteurs volontaires du territoire

Financement: agences de l'eau, région, département, acteurs porteurs d'action du territoire

Périmètres d'action : ensemble des aires d'alimentation des captages prioritaires

Notion du classement « prioritaire »

Suite au Grenelle de l'environnement de 2009, le classement concerne les captages:

- ✓ >40mg/L en nitrates
- ✓ >0.05 μ g/L en produits phytosanitaires
- ✓ Caractère stratégique de la ressources (absence de ressource de substitution, ampleur de la population desservie, etc.)

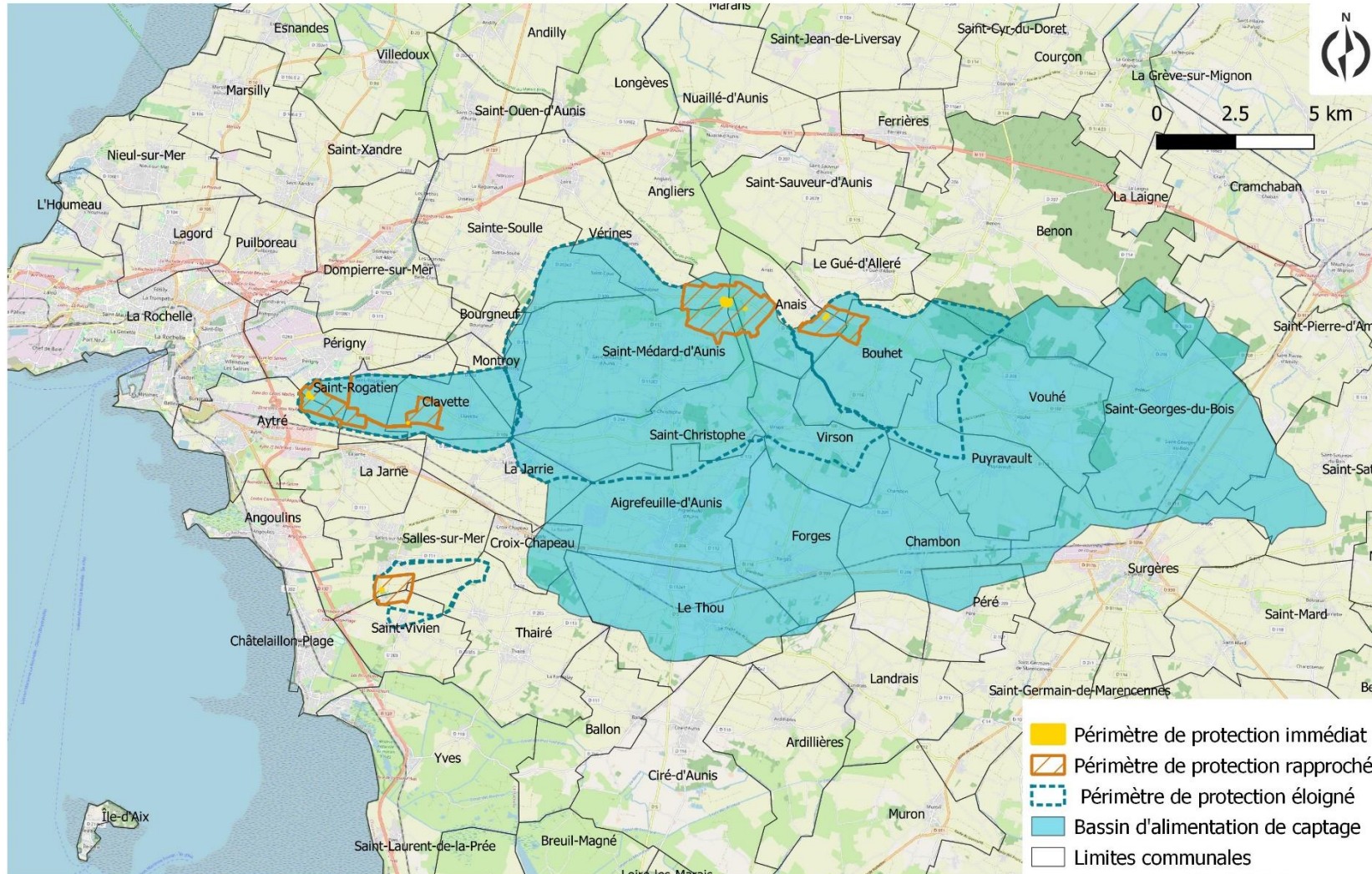
+ d'info re-sources-nouvelle-aquitaine.fr

+ d'info aires-captages.fr

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

Carte du territoire d'intervention du programme Re-Sources de la communauté d'agglomération de La Rochelle

CONTEXTE



Rappel : pas de filtration mais simple chloration dans l'Aunis



Territoire concerné par les bassins d'alimentation des captages de Varaize, Fraise-Bois Boulard et Anais

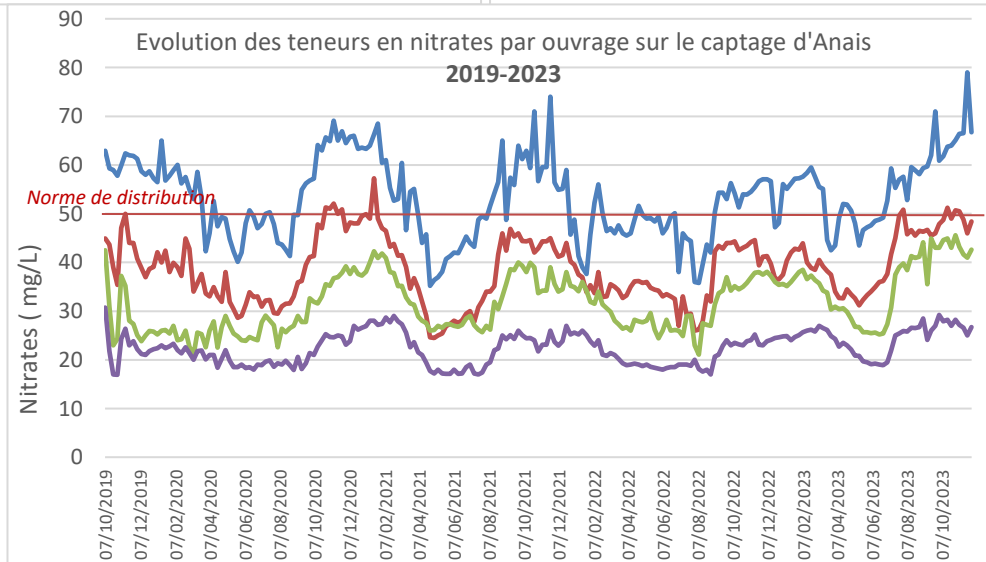
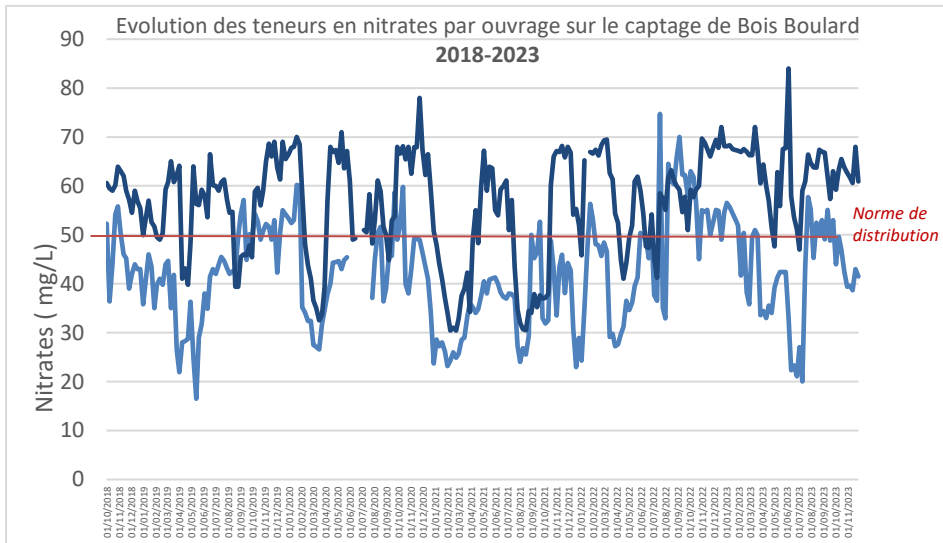
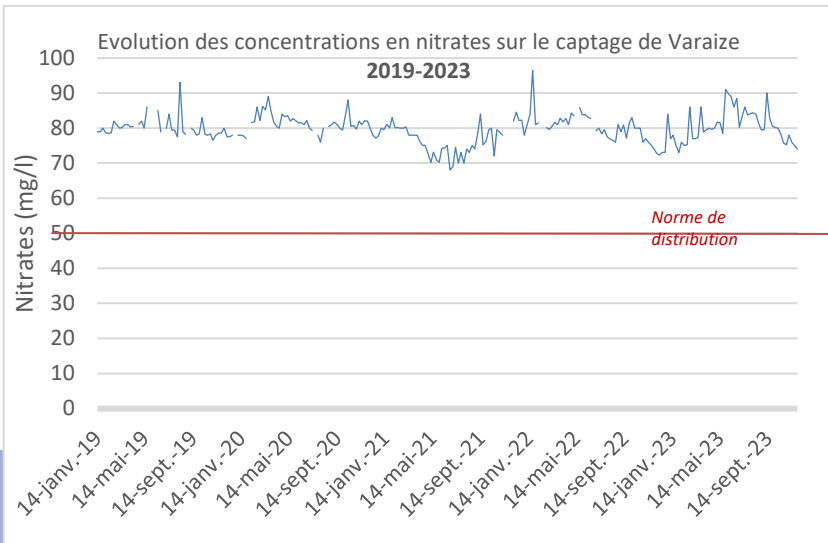
Source: © Communauté d'Agglomération de La Rochelle - Direction Eaux / OSM

Conception: Direction Eaux - CdA La Rochelle - Juin 2021

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

PROGRAMME RE-SOURCES DE LA CDA LA ROCHELLE

Ressources dégradées par les nitrates et les produits phytosanitaires



Norme de distribution:
50 mg/L

Problématique des **pics hivernaux**
précipitations importantes
minéralisation

Actions :

- **Optimisation de la fertilisation**

Outils d'aide à la décision
Essais réduction ferti.

- **Couverture des sols**
Essais couverts végétaux

hivernaux

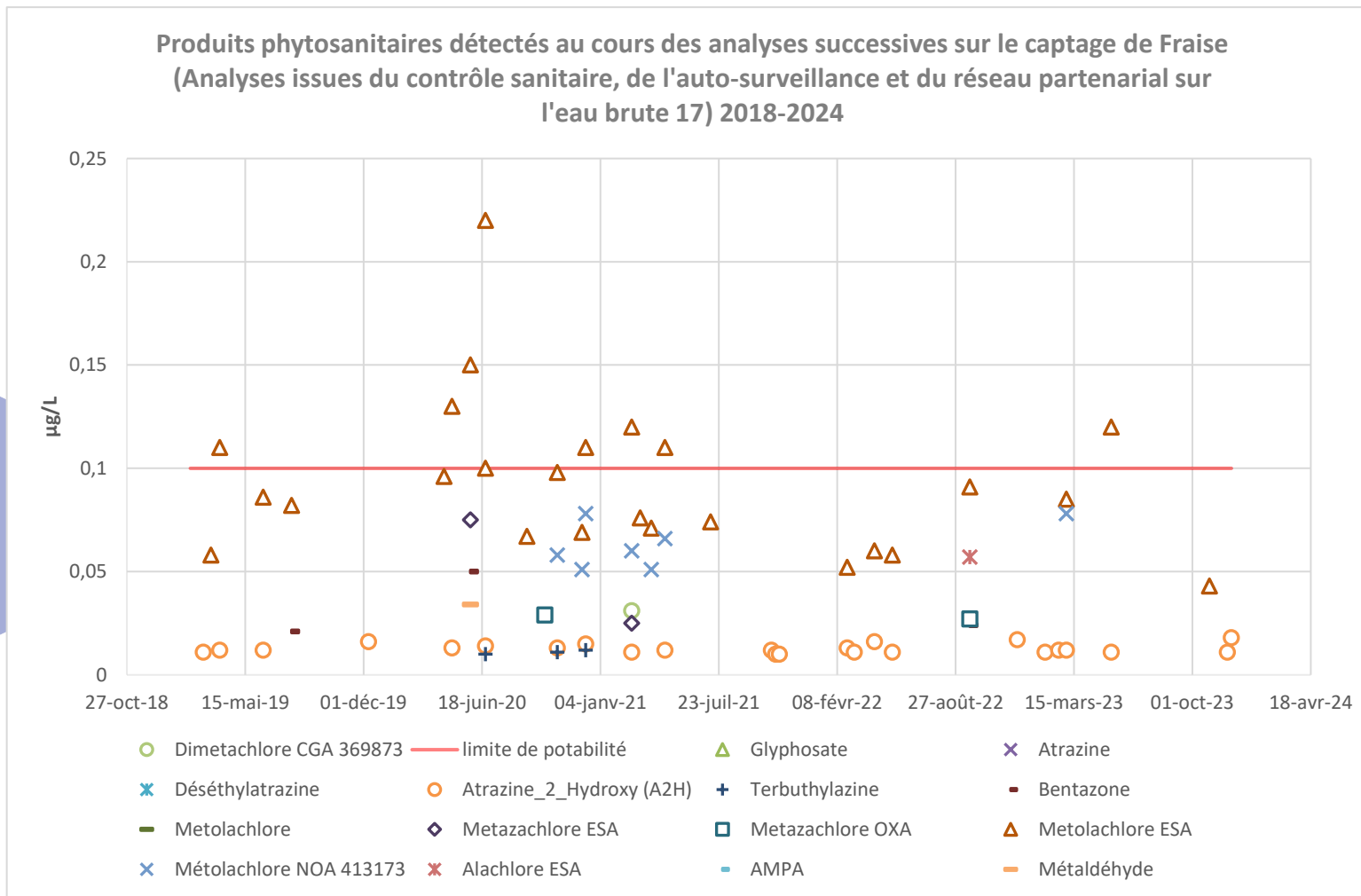
Soutien à l'élevage pour le
maintien des prairies

+ d'info p116 de l'état des lieux

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

PROGRAMME RE-SOURCES DE LA CDA LA ROCHELLE

Ressources dégradées par les nitrates et les produits phytosanitaires



Norme de distribution:
0,1µg/L une molécule
0,5µg/L ensemble molécule

Problématique des dernières années : **herbicides,**

Actions :

- **AB, cultures BNI, allongement des rotations**

Essais

Développement débouchés

- **Matériels**

Essais

Appui de dispositif financier à l'acquisition (PVE)

+ d'info p125 de l'état des lieux

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

Cas du chlorotalonil

Qu'est-ce que le chlorotalonil ?

Mise sur le marché : **1970 en tant que fongicide.**

Usages: céréales, légumes, fleurs, gazon, biocides (peintures, produits de traitement du bois, etc).

Substance dont le potentiel cancérigène pour l'être humain est supposé depuis 2019.

En France,

- Biocides: **interdit depuis 2010**
- Produits phytosanitaires : **interdit depuis 2019** (l'utilisation des stocks a été tolérée jusqu'en mai 2020).

En-dehors de l'Europe, ce produit est encore utilisé dans de nombreux pays.

Chlorothalonil : très peu soluble dans l'eau, contrairement à son **métabolite chlorothalonil-R471811 : très rémanent et facilement entraîné par les eaux**

Avis ANSES 26/01/22: chlorothalonil-R471811 en métabolite « pertinent » par principe de précaution = suspectée de présenter un risque pour la santé humaine.

+ d'études en cours, avis ANSES attendu pour mi-2024

Extrait de « Présence de chlorothalonil R471811 dans l'eau : les réponses à vos questions » <https://www.agglo-larochelle.fr/presence-de-chlorothalonil-r471811-dans-l-eau-les-reponses-a-vos-questions>

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

Cas du chlorotalonil

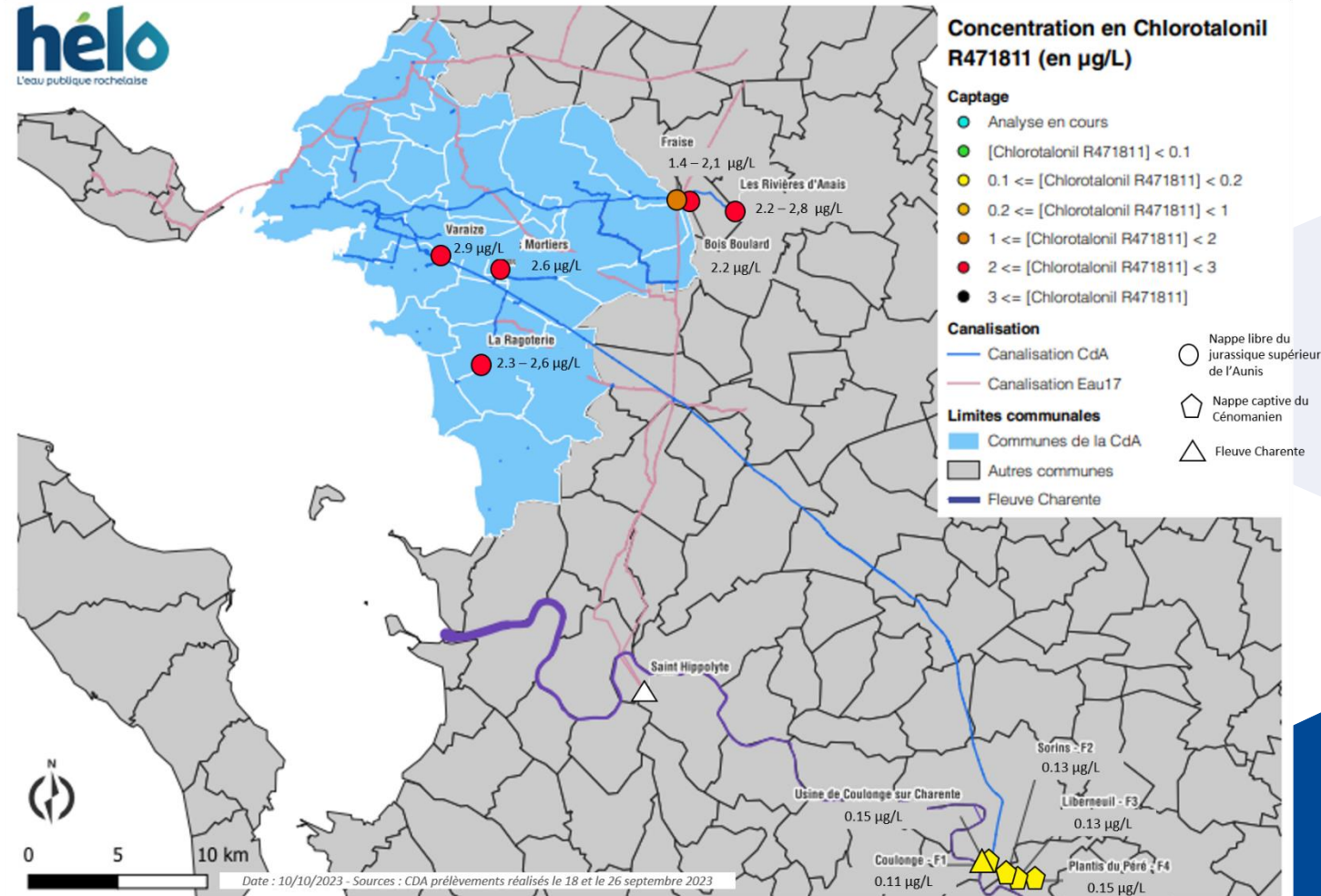
2017, 1ère détection en Suisse

2023, ANSES détecte le chlorotalonil-R471811 dans +50% des échantillons d'eaux brutes et d'eaux traitées de France

→ **Été 2023** : ajout de la recherche du chlorotalonil-R471811 dans les contrôles

→ **Septembre 2023** : premiers résultats sur les captages de la CDA LR

Prélèvements du 18/09/2023 (Aunis) et 26/09/2023 (Coulonge)



Limite de qualité eau distribuée :

0.1µg/L

Valeur sanitaire transitoire :

3µg/L

Concentration en chlorotalonil-R471811 dans l'eau distribuée (en µg/L)

Eau « conforme »

Eau « non conforme », mais consommable sans danger pour la santé

Eau non consommable

Distribution sans réserve

Distribution possible par dérogation accordée par le Préfet

Distribution avec restrictions de consommation + fourniture eau en bouteille

Mise en œuvre par la collectivité d'un plan d'actions pour revenir à une situation « conforme »

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

Cas du chlorotalonil

Historique des évènements automne hiver 2023-2024

Septembre de **1.4µg/L à 2.9µg/L** dans l'eau brute des captages d'eau potable du BV Curé

Limite de prélèvement est proche ou dépassée.

Augmentation des concentrations à craindre du fait des précipitations hivernales

→ **Décision de la CDA LR d'arrêter les captages**

18/10/23 : Communiqué de presse pour informer la population

Travaux pour débrancher Bourgneuf et Montroy + augmentation des prélèvements sur la Charente

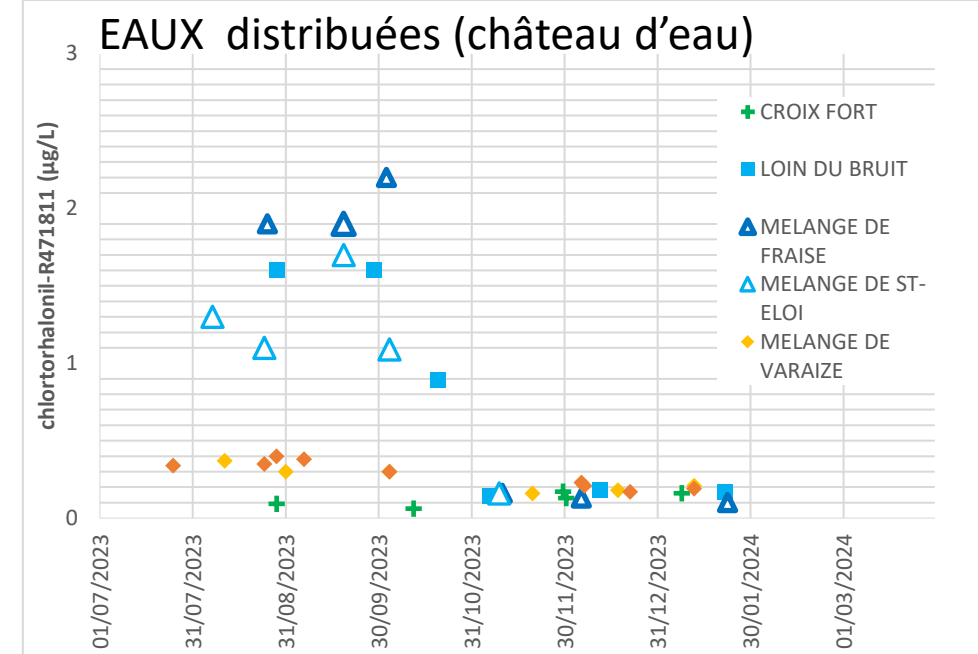
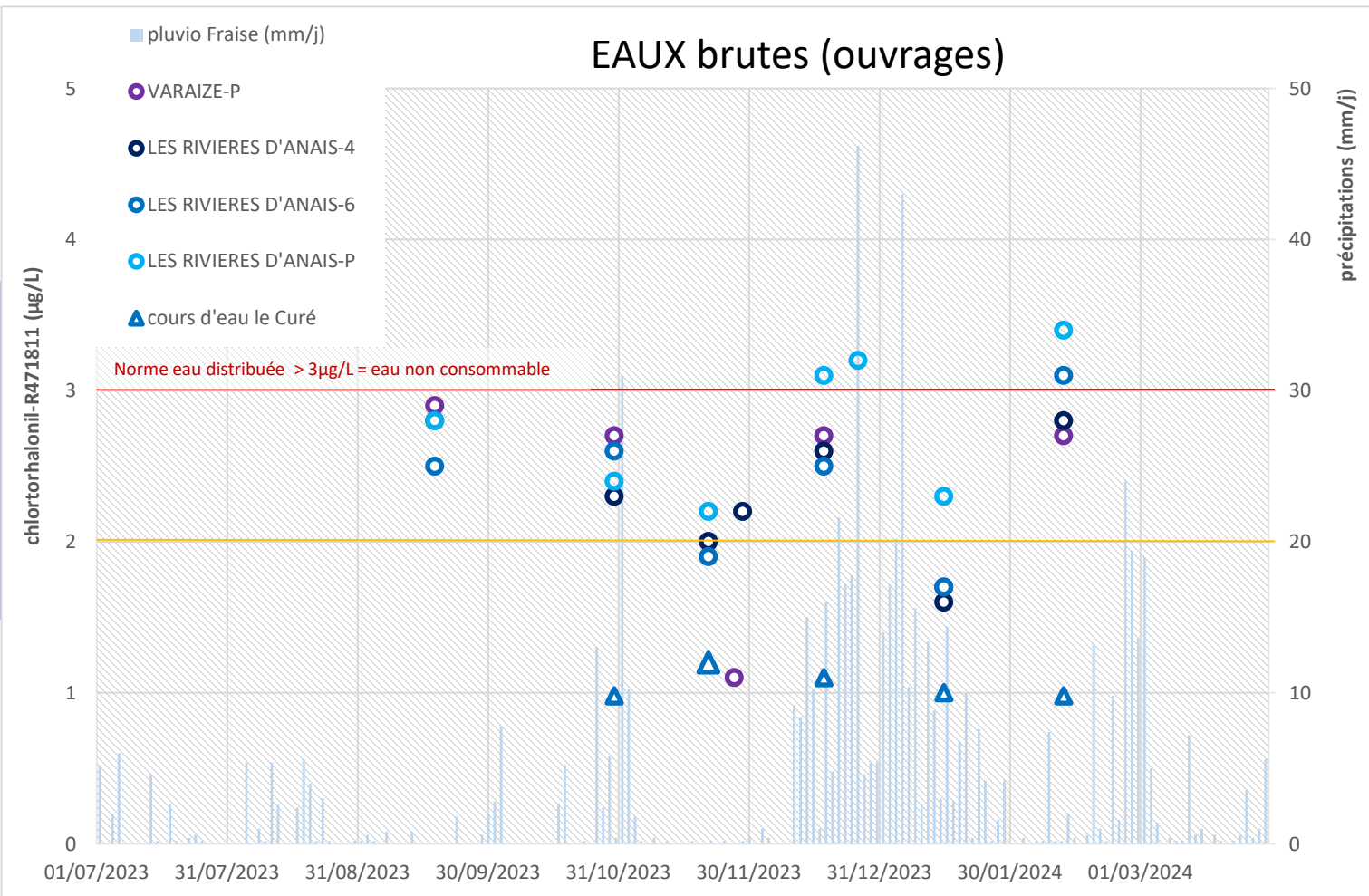
Répercussions

- Augmentation des liés aux fuites : très réactif car plus qu'une source d'approvisionnement en eau
- Augmentation des risques sanitaires : rallongement de la durée de stagnation de l'eau
- Augmentation des coûts : travaux + dépense énergétique + analyses supplémentaires de l'eau
- Réorganisation du service eau potable

Qualité de l'eau potable captée en Aunis

Cas du chlorotalonil

Evolution des analyses hivernales du CHLR471811



*Pour être utilisée pour la production d'eau potable, l'eau brute doit respecter des exigences de qualité fixées par le code de la santé publique (CSP). Elle est de 2µg/L pour chaque molécule phytosanitaire et métabolite, 5µg/L pour l'ensemble des molécules

Au-delà des valeurs réglementaires requises, l'eau brute ne peut pas être utilisée pour produire de l'eau potable, sauf **dérogation** délivrée par le préfet.



Qualité de l'eau potable captée en Aunis

Cas du chlorotalonil

Répercussions à venir

Contexte estival : baisse du débit de la Charente + augmentation du besoin en eau

→ On ne peut pas se passer de l'eau de l'Aunis en été

Suites

→ Demande de dérogation pour pouvoir rouvrir les captages

→ Etude de faisabilité technique de traitement supplémentaire de l'eau

La prévention peut sembler contraignante,
Mais c'est pour éviter une restauration toujours plus onéreuse